

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02886 Numéro SIREN : 818 245 102 Nom ou dénomination : A. GOMBERT
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2022 sous le numéro de dépôt 124252

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/12/2021			31/12/2020
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	20 000	20 000
	RESERVES		
	Réserve légale	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	39 069	39 069
	Report à nouveau	(11 888)	(5 714)
	Résultat de l'exercice	(166 005)	(6 174)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(116 824)	49 180
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		34
	Emprunts et dettes financières divers (3)	100 431	100 420
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 294	380 599
	Dettes fiscales et sociales	51 919	36 447
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	436 990	60 183
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	614 634	577 683
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	497 809	626 863
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(166 004,57)	(6 174,01)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	614 634	577 683
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		34
	(3) Dont emprunts participatifs		

Etats financiers au 31/12/2021

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **497 809** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **190 018** euros et un total **charges** de **356 023** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-166 005** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	75 000			75 000
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	75 000			75 000
	TOTAL GENERAL	75 000			75 000

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 941	2 941	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	75 000	75 000	
	Charges constatées d'avances	527	527	
	TOTAL DES CREANCES	78 468	78 468	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	25 294	25 294		
	Personnel et comptes rattachés	9 644	9 644		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 708	37 708		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	79	79		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 488	4 488		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	100 431	100 431		
	Autres dettes	436 990	436 990		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	614 634	614 634		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	100 431			

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Charges à payer		28 608
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 880
<i>F.n.p loyer</i>	2 702	
<i>FNP Location gérance</i>	7 200	
<i>F.n.p voyages</i>	126	
<i>F.n.p frais postaux</i>	348	
<i>F.n.p honoraires</i>	4 304	
<i>FNP honoraires divers</i>	1 200	
Dettes fiscales et sociales		12 727
<i>Congés payés à payer</i>	7 148	
<i>Charg.soc s/c.p a payer</i>	2 496	
<i>Format. professionnel à payer</i>	364	
<i>Taxe apprentissage à payer</i>	479	
<i>Maison des Artistes à payer</i>	2 240	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			527
assurances		527	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			527

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		200,00	100,0000	20 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		200,00	100,0000	20 000,00

A. GOMBERT

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 20 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : 10, RUE DE LA GRANGE BATELIÈRE

75009 PARIS

818 245 102 R.C.S. PARIS

BILAN et DOCUMENTS

Approuvés par

AGO du **30 JUIN 2022**



EXTRAIT

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2022

■ DEUXIÈME RÉSOLUTION ■

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat **déficitaire** d'un montant de **166 004,57 Euros**, de l'exercice clos le **31 DÉCEMBRE 2021**, de la manière suivante :

❖ en totalité au poste **Report à Nouveau**.

Cette résolution est adoptée.

■ CINQUIÈME RÉSOLUTION ■

Tous pouvoirs sont donnés au porteur des présentes pour les publications et formalités légales.

Cette résolution est adoptée.